

Le champ de recherche sur les communautés francophones minoritaires au Canada : sa structuration, ses orientations

Fernand Harvey

Numéro 14, automne 2002

Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du XXI^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005180ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005180ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, F. (2002). Le champ de recherche sur les communautés francophones minoritaires au Canada : sa structuration, ses orientations. *Francophonies d'Amérique*, (14), 11–27. <https://doi.org/10.7202/1005180ar>

OUVERTURE

LE CHAMP DE RECHERCHE SUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES MINORITAIRES AU CANADA : SA STRUCTURATION, SES ORIENTATIONS*

Fernand Harvey
Chaire Fernand-Dumont sur la culture
INRS Urbanisation, Culture et Société
Université du Québec

Le champ de recherche sur les communautés francophones minoritaires au Canada a connu d'importants développements depuis les années 1980. À tel point qu'il est devenu impossible de rendre justice, dans le cadre d'un simple article, à tous ceux et celles qui y ont contribué. Aussi, ma contribution sera-t-elle davantage un essai d'interprétation des grandes tendances de ce champ scientifique, plutôt qu'un inventaire systématique de la production. De tels états de la question ont déjà été publiés et sont cités au passage à des fins de référence. Le présent bilan, en plus de s'en tenir à ce qui m'apparaît particulièrement significatif, se veut également une ouverture vers de nouvelles perspectives de recherche pour l'avenir.

Mes réflexions relatives à l'état de la recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires m'amènent à distinguer trois aspects. Il importe dans un premier temps de jeter un regard général sur l'émergence et la structuration du champ de recherche sur les francophonies canadiennes. Dans un second temps, il est possible de noter l'émergence de certaines thématiques de recherche particulièrement révélatrices qui résultent de l'interaction entre le développement de la recherche et les dynamiques sociales à l'œuvre, tant sur le plan communautaire que sur le plan de la société globale canadienne. Enfin, le temps est venu, me semble-t-il, d'envisager une meilleure articulation entre le champ des études québécoises et celui des communautés francophones minoritaires.

La structuration du champ de recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires

Plusieurs auteurs ont associé l'émergence du champ de recherche sur les communautés francophones canadiennes minoritaires à l'éclatement de l'ancien Canada français résultant de l'affirmation du néonationalisme québécois, à partir du milieu des années 1960. La tenue des États généraux du Canada français à Montréal en 1968 aurait marqué cette rupture idéologique (Martel, 1997). « Les anciens Canadiens français non québécois se percevront pour un temps, comme les *orphelins d'une nation* », selon Joseph-Yvon Thériault (1999, p. 11). Cette rupture à la fois idéologique et symbolique ne saurait à elle seule expliquer le développement ultérieur des études francophones hors Québec, bien qu'elle ait permis d'en fonder les assises géographiques et sociologiques. Désormais les communautés francophones minoritaires allaient être étudiées pour elles-mêmes et non pas à l'intérieur des études générales sur le Canada français incluant le Québec.

À l'origine de la structuration du champ de recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires, on trouve quatre types d'institutions : l'État fédéral, par l'intermédiaire des ministères et organismes chargés de la mise en œuvre de la politique des langues officielles à partir de 1969¹ ; certains ministères ou organismes provinciaux, plus particulièrement au Nouveau-Brunswick et en Ontario ; le milieu associatif francophone minoritaire à l'échelle provinciale et nationale, entre autres la Fédération des francophones hors Québec fondée en 1975, laquelle deviendra en 1991 la Fédération des communautés francophones et acadienne ; enfin, le réseau universitaire francophone hors Québec. Si les trois premiers types d'institutions ont largement contribué à colliger des données statistiques – notamment en matière linguistique –, à constituer des inventaires, des états de la situation et des diagnostics en vue de l'action ou de la mise en œuvre de politiques², il apparaît clairement que les assises épistémologiques et théoriques de ce champ de recherche ont surtout été le fait d'universitaires rattachés à divers départements ou centres de recherche.

À cet égard, on ne saurait trop insister sur le rôle important joué par le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, créé au début des années 1990. Celui-ci est constitué principalement de chercheurs de l'Université de Moncton et de ses campus d'Edmundston et de Shippagan, de l'Université Sainte-Anne, de l'Université d'Ottawa, de l'Université Laurentienne, du Collège Glendon, du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne de l'Université de Toronto, du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Institut de formation linguistique de l'Université de Régina et de la Faculté Saint-Jean à Edmonton.

Tableau 1
Principaux centres de recherche universitaires
en milieu francophone minoritaire

Région	Rattachement institutionnel	Date de fondation
<i>Ontario</i>		
• Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) < http://www.uottawa.ca/academic/crcf/ >	Université d'Ottawa	1958
• Institut franco-ontarien < http://www.laurentian.ca/admn/grad_study/research/ifof.html >	Université Laurentienne	1976
• Centre de recherche en éducation francoontarienne (CREFO) < http://www.oise.utoronto.ca/CREFO/ >	OISE, Université de Toronto	1977
• Chaire d'études québécoises < http://www.mce.gouv.qc.ca/e/html/e1152002.html >	Collège Glendon, York University	2001
<i>Acadie</i>		
• Centre d'études acadiennes < http://www.umoncton.ca/etudeac-adiennes/centre/cea.html >	Université de Moncton	1968
• Centre acadien < http://nsgna.ednet.ns.ca/arcca/ >	Université Sainte-Anne	1972
• Chaire d'études acadiennes < http://www.umoncton.ca/etudeac-adiennes/chaire/CHEA.html >	Université de Moncton	1982
<i>Ouest</i>		
• Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) < http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/jlafonta/colloque/cefco.html >	Collège universitaire de Saint-Boniface (en coll. avec d'autres universités)	1978
• Centre d'études sur le Canada français et la Francophonie	Institut de formation linguistique, Université de Régina	1994

Des chercheurs rattachés à l'un ou l'autre des centres de recherche ou départements des principales institutions francophones, ou à diverses universités anglophones, notamment dans les départements de littérature française, ont réalisé des recherches personnelles ou en équipe à partir d'inventaires d'archives, d'enquêtes sur le terrain, de corpus littéraires et d'analyses documentaires. C'est ainsi qu'au cours des années 1970 et 1980, plusieurs colloques ont été organisés pour faire le point sur la situation de la recherche concernant ce qu'on appelait encore le « Canada français ». Langue, littérature, histoire et culture ont ainsi été les sujets clés des colloques pionniers organisés par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa au cours des années 1970 (CRCCF, 1975, 1977 ; Vigneault, 1977 ; Dionne, 1983). Au début des années 1980, ce fut au tour du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest d'organiser une série de colloques sur les francophonies de l'Ouest à partir de Saint-Boniface, de Regina et d'Edmonton (CEFCO, 1982). Au cours des années, divers colloques ont également été organisés par l'Institut franco-ontarien de l'Université Laurentienne, la Chaire d'études acadiennes et le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton³.

Outre la multiplication des colloques, la fondation et le maintien de revues savantes en milieu universitaire ont contribué à l'institutionnalisation de la recherche en milieu francophone minoritaire. Le tableau 2 révèle la présence de huit revues savantes au sein du réseau universitaire francophone hors Québec. À cela s'ajoute la contribution de ces chercheurs aux revues savantes québécoises et pancanadiennes.

Tableau 2
Revues savantes en milieu francophone canadien minoritaire

	Éditeur	Date de fondation
<i>Revue de l'Université de Moncton</i>	Université de Moncton	1968-
<i>Revue du Nouvel-Ontario</i>	Institut franco-ontarien, Université Laurentienne	1978-
<i>Égalité. Revue acadienne d'analyse politique</i>	Groupe d'intellectuels acadiens	1980-
<i>Francophonies d'Amérique</i>	Université d'Ottawa (CRCCF et collaborations diverses)	1991-
<i>Revue de l'Université Sainte-Anne</i>	Université Sainte-Anne	1977-1997

<i>Cahiers franco-canadiens de l'Ouest</i>	CEFCO	1989-
<i>Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes (bilingue)</i>	Université Sainte-Anne	2001-
<i>La Société historique acadienne. Les Cahiers</i>	Société historique acadienne	1961-

Par ailleurs, la multiplication des études en sciences sociales au cours des années 1970 a rendu possible la publication en 1984 d'un premier bilan intitulé *D'une question linguistique à un problème sociétal. Revue de la littérature sur la francophonie hors Québec* (1984), réalisé par Jean Lapointe et Joseph-Yvon Thériault pour le compte du Secrétariat d'État du Canada. Après avoir noté le pessimisme des premiers travaux décrivant la réalité francophone hors Québec, entre autres la dynamique de l'assimilation, les inégalités économiques, la faiblesse des institutions, l'inexistence de protection juridique et « l'absence de pays », les auteurs du bilan relèvent un courant d'analyse plus optimiste alors en émergence, lequel rend compte de la capacité d'autonomie des communautés francophones hors Québec. Ce nouveau courant s'appuyait sur l'analyse des rapports politiques, des mécanismes de prise en charge et des projets de revalorisation de l'identité des communautés. Selon Lapointe et Thériault, le champ encore mal défini des études sur les communautés francophones minoritaires aurait ainsi débordé l'étude de la dynamique linguistique pour s'élargir à des préoccupations plus larges à caractère sociétal.

À l'exception des travaux pionniers des historiens, des littéraires et de quelques spécialistes en sciences sociales, il semble donc que l'intérêt des chercheurs universitaires pour le champ d'étude sur les francophonies minoritaires remonte aux années 1980.

Un second bilan, publié en 1994 par Linda Cardinal, Jean Lapointe et Joseph-Yvon Thériault et consacré à la recherche effectuée au cours des années 1980, montre l'importance du chemin parcouru, tant du point de vue de l'ampleur et du nombre de recherches que du point de vue de l'élargissement des problématiques et de la théorisation du champ⁴ (1994). L'évolution des thématiques et des objets de recherche qu'on observe à partir des années 1980 contraste par rapport aux travaux de la décennie précédente, mais elle n'est pas sans rapport avec l'évolution générale de la société canadienne dans laquelle s'insèrent à la fois les communautés francophones minoritaires et les chercheurs qui l'étudient.

Depuis les années 1990, la dynamique de la recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires a poursuivi sa lancée autour de problématiques issues du contexte social de la décennie précédente. Ce champ d'étude semble néanmoins avoir atteint un certain niveau de maturité, si l'on se réfère à la multiplication des colloques et des bilans de recherche⁵. Ces bilans, de généraux qu'ils étaient au cours des années 1970, sont devenus plus sectoriels par la suite ; c'est là un indice révélateur de la diversification du champ d'étude sur les francophonies canadiennes en ce qui concerne l'historiogra-

phie, la sociologie, l'ethnologie, l'analyse littéraire, la linguistique, etc. Ce dynamisme scientifique ne doit cependant pas masquer la fragilité de ses assises institutionnelles. Il existe en effet entre les universités et centres de recherche en milieu francophone minoritaire d'importantes disparités sur le plan des ressources humaines et financières ; or celles-ci se sont aggravées depuis une décennie à la suite des coupures effectuées dans les universités par les gouvernements provinciaux.

Parmi les disciplines qui s'intéressent à ce champ d'étude, le cas de la sociologie est particulièrement intéressant. Sans doute parce que cette discipline se situe aux premières loges du combat des minorités francophones pour l'affirmation de leur autonomie. Linda Cardinal rappelle, à cet égard, que les transformations qui ont marqué la sociologie des francophonies minoritaires sont en lien direct avec les débats de société qu'on a pu observer parmi les acteurs de ces communautés. Ainsi, jusqu'au milieu des années 1980, cette sociologie s'est articulée autour des notions de groupes minoritaires et nationalitaires, de complétude institutionnelle, de communauté d'histoire et de culture ainsi que d'ethnisation, en référence aux théories des relations ethniques, du pouvoir organisationnel et de la socialisation. Cette démarche sociologique voulait ainsi dépasser une approche purement statistique des minorités linguistiques pour s'inscrire dans une perspective sociale, comme nous l'avons souligné précédemment. D'où son intérêt pour l'étude des processus d'autonomisation des communautés, qui prend appui sur des théories du mouvement national, du pouvoir organisationnel et des rapports de pouvoir (Cardinal et Lapointe, 1990, p. 48-51).

La sociologie des francophonies minoritaires ne s'est pas contentée d'une attitude purement théorique à l'égard de son objet de recherche ; elle a remis en cause les fondements de la politique canadienne du bilinguisme, jugés désincarnés par rapport aux réalités des francophones. Elle a servi, selon Cardinal et Lapointe, « à réintroduire une dimension sociologique dans le discours sur l'avenir linguistique du pays et à le repolitiser afin d'y faire intervenir la question de l'autonomie des groupes linguistiques nationaux » (p. 52).

À partir du milieu des années 1980, la sociologie des francophonies minoritaires a été amenée à revoir son approche axée sur l'autonomisation de communautés francophones homogènes définies en fonction d'un type idéal. L'émergence de nouvelles problématiques théoriques et sociales explique cet important virage théorique. L'identification de nouveaux acteurs tels que les jeunes, les femmes, les analphabètes et les francophones d'origines ethniques diverses ont amené les chercheurs à revoir les paramètres traditionnels de l'identité communautaire. De plus, l'émergence d'un nouveau discours néolibéral valorisant l'entrepreneuriat individuel et le secteur privé a remis en cause l'approche communautarienne de la sociologie, jugée passéiste par certains, même si elle a su se renouveler récemment (Allain et Basque, 2001). Cette approche néolibérale, qui favorise l'intégration sans assimilation, est soutenue par Gilles Paquet et Jean-René Ravault ; elle a engendré un vif débat

lors d'un colloque organisé par la Fédération des francophones hors Québec en 1982 (Fédération des francophones hors Québec, 1982). Ce débat a eu des effets salutaires sur la sociologie des francophonies minoritaires, car il a amené les chercheurs de cette discipline à élargir leurs préoccupations au-delà de la seule capacité des communautés à mobiliser leurs ressources, pour considérer de façon plus large les rapports de ces communautés à la politique, à l'économie et à l'État (Cardinal et Lapointe, 1990, p. 59-60).

L'exemple de la sociologie permet de constater le degré d'autonomisation qu'a pu atteindre le champ plus large des études sur les francophonies minoritaires à l'aube du XXI^e siècle, de même que son apport original à la science. On pourrait observer une tendance analogue en historiographie, avec le développement de l'histoire des idéologies et de l'histoire économique et sociale, de même qu'en analyse littéraire, avec la notion de littérature de l'exiguïté, telle que la définit François Paré (1992). Il en va de même des travaux en linguistique, comme en témoigne un récent ouvrage publié sous la direction de Claude Poirier (1994). La question linguistique s'est par ailleurs subdivisée en plusieurs champs de recherche périphériques à la linguistique proprement dite : démolinguistique, droits linguistiques et scolaires, apprentissage du français, etc⁶. Parmi les études à caractère interdisciplinaire, les études féministes ont également commencé à faire sentir leur présence à partir du milieu des années 1980 (Basque, McKee-Allain *et al.*, 2000 ; Cardinal, 1993).

En terminant ce rapide survol de la structuration du champ de recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires, il convient de noter un signe évident de sa maturité, à savoir la publication de synthèses, lesquelles n'auraient sans doute pas été possibles au début des années 1970. Première de ces synthèses, *Les Acadiens des Maritimes. Études thématiques* (sous la direction de Jean Daigle, publiée en 1980), rend compte, en dépit de ses lacunes, d'une capacité d'aborder différents aspects touchant à l'histoire et à la société acadiennes contemporaines. Cette publication a été remaniée en profondeur en 1993 (Daigle, 1993). Un ouvrage analogue a été publié la même année sur *Les Franco-Ontariens*, sous la direction de Cornelius Jaenen (1993). Enfin, l'imposante et incontournable synthèse *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, sous la direction de Joseph-Yvon Thériault, témoigne du niveau de maturité des études franco-canadiennes (1999).

Recherche et société : quelques enjeux déterminants

Puisqu'il existe d'excellents bilans de recherche concernant les francophonies canadiennes minoritaires et qu'on pourra s'y référer au besoin, je me permettrai quelques réflexions personnelles autour de trois thèmes qui m'apparaissent déterminants pour caractériser la recherche en sciences sociales réalisée au cours des deux dernières décennies. Le premier thème fait référence aux nouveaux rapports qui se sont développés entre l'individu, la communauté et la société ; le second thème pourrait s'intituler « l'identité

revisitée ou la culture de la complexité »; quant au troisième thème, il concerne le rapport des communautés avec le pouvoir⁷. Il va de soi que ces trois thèmes sont interreliés.

Les nouveaux rapports entre l'individu, la communauté et la société

Les recherches sur les francophonies canadiennes minoritaires réalisées jusqu'au milieu des années 1980 ont mis l'accent sur les communautés en elles-mêmes et sur leur capacité d'autonomisation. Bien que de telles études continuent de s'avérer nécessaires, il est devenu évident qu'il fallait ouvrir la problématique de la communauté dans deux directions complémentaires : celle de l'individu et celle de la société globale. Le contexte néolibéral qui émerge au cours des années 1980 a favorisé la valorisation de l'individu, tant sur le plan des pratiques culturelles que sur le plan des pratiques économiques, ce qui contraste avec l'approche communautaire de la décennie précédente. L'impact de ce nouveau contexte social s'est répercuté sur la recherche. On se rappellera que les sociologues ont dû revoir leur approche de la communauté pour mieux tenir compte de la pluralité des groupes sociaux qui la composent, incluant les entrepreneurs à tendance individualiste et les nouveaux acteurs qui n'étaient pas pris en compte dans la vision traditionnelle de la communauté, à savoir les femmes, les jeunes, les marginaux, les exclus... Dans le cas des études en éducation, par exemple, la prise en compte de ces nouveaux acteurs a permis d'associer leur démarche d'autonomie personnelle et de groupe au renforcement de la démarche d'autonomie de la communauté elle-même. Un tel lien est susceptible de produire des effets bénéfiques à moyen terme sur les pratiques économiques et culturelles des communautés francophones. L'intérêt accordé par les chercheurs au rôle des individus est particulièrement important et lourd de signification à long terme, plus particulièrement en ce qui concerne les jeunes. Plus que jamais, une problématique de la jeunesse s'avère nécessaire.

L'autre élargissement de la problématique communautaire concerne son insertion dans la société globale, en l'occurrence la société canadienne et ses variantes provinciales ou régionales. À cet égard, de nombreuses études ont démontré qu'il n'était plus possible ni souhaitable d'étudier les communautés francophones pour elles-mêmes sans tenir compte d'un environnement économique, social et culturel plus vaste. Ainsi, on ne saurait étudier le comportement et les valeurs des jeunes francophones sans faire référence à une culture de la jeunesse à l'échelle canadienne, voire occidentale. De la même façon, l'analyse des comportements d'une communauté francophone vivant dans une région touchée par les disparités économiques régionales doit être située dans un contexte plus large. Certains historiens ont pu de cette façon rejeter la thèse des mentalités pour expliquer le sous-développement de régions à forte concentration francophone (Couturier et LeBlanc, 1996).

L'identité revisitée ou la culture de la complexité

La question de l'identité est centrale et incontournable pour l'étude des francophonies canadiennes minoritaires. Elle a connu différentes phases selon les communautés, comme nous le démontrent les historiens. Or il semble bien que nous soyons maintenant en présence d'un contexte inédit qui nous oblige à repenser les paramètres traditionnels de l'identité, axés jadis sur une communauté relativement homogène et géographiquement bien localisée. Le défi est tel qu'une approche interdisciplinaire s'impose de toute évidence. Outre l'apport des historiens susceptibles de retracer dans un passé lointain ou plus récent des éléments d'explication aux interrogations du présent, l'éclairage de la linguistique, de l'ethnologie, de l'analyse littéraire, de la géographie et de la sociologie s'impose pour développer un champ qui demeure relativement sous-développé : celui de l'analyse culturelle, considérée à la fois en fonction de la culture anthropologique (vision du monde), de la culture instituée (arts et lettres) et de la culture de masse (industries culturelles).

Parmi les vecteurs de l'identité francophone au Canada, la langue apparaît comme le plus fondamental et le plus significatif. Or les études démolinguistiques, si importantes soient-elles comme lecture de la situation, ne suffisent plus à expliquer les phénomènes d'identification à la langue française ou à sa désaffection. Il nous faut, de toute évidence, des analyses plus fines concernant les motivations des individus, en particulier les jeunes, et l'insertion de ces pratiques linguistiques dans des réseaux d'appartenance non limités au milieu scolaire. De telles études ont déjà été amorcées par les sociolinguistes et doivent se poursuivre avec la collaboration des géographes⁸.

L'identité est également associée à la transmission de la culture par la famille, par l'école et par les institutions communautaires francophones. Dans ce processus, la mémoire collective et le patrimoine jouent un rôle essentiel. Depuis les années 1960 en particulier, les historiens et les ethnologues du Canada français et de l'Acadie ont œuvré à la sauvegarde de la mémoire collective et à la mise en valeur du patrimoine par la création d'inventaires, d'analyses et d'interprétations. Ils ont ainsi contribué à construire la *référence* des différentes communautés qui ont résulté de l'éclatement de l'ancien Canada français. Mais ils doivent maintenant s'interroger avec les sociologues sur la fonction sociale de ce patrimoine et de cette mémoire collective dans le contexte du pluralisme culturel contemporain, au moment où de nouveaux immigrants francophones issus de cultures différentes sollicitent une participation à la francophonie canadienne. Dès lors, comment faire en sorte qu'ils s'approprient une partie de cette histoire qu'ils ne considèrent pas la leur (Desdouits et Turgeon, 1997) ?

Une autre approche de l'identité revisitée concerne le rapport qu'il conviendrait d'établir entre la culture populaire et la culture instituée, plus particulièrement en ce qui concerne la production littéraire et artistique. François Paré a posé une question sans complaisance sur le rapport entre la

production culturelle et le public francophone, question qui évoque la difficile articulation entre la culture populaire et la culture instituée :

jamais les cultures minoritaires au Canada francophone n'ont disposé de tant de moyens institutionnels de développement. Jamais non plus n'ont-elles eu à vivre aussi profondément l'effritement progressif des communautés mêmes que ces cultures tendaient à engendrer. La production culturelle peut-elle être dissociée de cette communauté ? C'est là, il me semble, la plus pressante des questions (Paré, 1999, p. 509).

Cette rupture culturelle au sein des communautés entre les créateurs et leur public nécessite qu'on s'y intéresse de toute urgence. Un élément d'explication tient sans doute à la tendance observée chez certains artistes et écrivains des nouvelles générations postérieures aux années 1970 à vouloir refléter des préoccupations universelles à partir de leur lieu de création plutôt que de rendre compte du lieu d'où ils produisent. Ils sont ainsi amenés à rejeter implicitement ou explicitement le régionalisme, le folklore et la tradition au profit de la modernité, voire de la postmodernité. D'où le risque de rupture culturelle avec la culture populaire des communautés.

D'autres éléments d'explication sont à rechercher du côté du public lui-même, de son profil socio-économique et des institutions qui transmettent ou diffusent la culture, dont l'école et la famille en premier lieu. Mais l'environnement culturel global, majoritairement anglo-canadien et américain, dans lequel baignent les communautés francophones n'est pas moins décisif dans la construction de leur référence identitaire. À cet égard, ne faut-il pas regarder du côté de la culture de masse – et plus particulièrement de la télévision – pour trouver un élément clé pouvant expliquer la rupture culturelle entre les élites francophones et leur base communautaire ? Si l'écoute de la télévision se fait majoritairement en anglais, faut-il se surprendre que les références culturelles du public francophone diffèrent de celles de ses élites ? Au Québec, la télévision francophone, qui est écoutée par 70 % de la population – d'après une enquête réalisée en 2001 –, constitue un puissant ferment de cohésion culturelle et sociale. Ce lien étroit entre la télévision française et le public québécois depuis son implantation au début des années 1950 a constitué un puissant ferment d'identité et de changement culturel en faveur de la modernité. Cette étroite relation a rendu possible le développement et l'essor d'un *star system* québécois déjà ébauché à l'époque de la radio. On a pu ainsi éviter une rupture entre les élites artistiques et intellectuelles, d'une part, et la population québécoise, d'autre part.

De nouvelles recherches sur l'impact de la presse écrite, de la radio, de la télévision et du réseau Internet s'imposent pour mieux connaître les pratiques de lecture et d'écoute des médias francophones en milieu minoritaire, dans le prolongement du colloque organisé à Québec par l'Institut québécois de recherche sur la culture en avril 1991 (Harvey, 1992). Mais au-delà des analyses statistiques, une approche plus fine, de type qualitatif, serait nécessaire

pour mieux cerner les valeurs, les motivations et les modèles sous-jacents aux pratiques observées.

En fin de compte, jeter un nouveau regard sur les problématiques de l'identité implique que l'on y intègre la multiplicité des appartenances, la communauté n'étant plus le seul lieu identitaire des francophones. En même temps, il importe d'élargir les paramètres constitutifs de l'identité communautaire pour inclure de nouveaux acteurs. À cet égard, la théorie des réseaux telle qu'on la retrouve dans les analyses de la géographe Anne Gilbert, du politologue Vincent Lemieux et du sociologue Manuel Castells constitue une piste intéressante à explorer pour renouveler la problématique de l'identité dans un monde régi par la complexité (Gilbert, 1999 ; Lemieux, 2000 ; Castells, 1998).

Les communautés et le pouvoir

La question du pouvoir, comme celle de la langue, est devenue centrale pour étudier la dynamique des communautés francophones minoritaires. Depuis les années 1970, la recherche politique a pris deux directions complémentaires. On s'est d'abord intéressé à l'autonomie interne des communautés par des études à caractère sociologique s'appuyant sur les notions évoquées plus haut de complétude institutionnelle, de mouvement nationalitaire, d'ethnisation et de communauté d'histoire. Les communautés francophones étaient ainsi analysées, non seulement en tant que réalité sociologique mais en tant que véhicules d'un projet politique visant à solidifier leurs assises institutionnelles (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994, p. 110 ; Breton, 1983).

Par contre, les relations entre les communautés francophones et l'État fédéral, garant du financement de leur réseau associatif, ont été beaucoup moins étudiées, de même que la participation des francophones hors Québec à la vie politique canadienne à l'échelle fédérale ou provinciale, sauf dans le cas de certaines études historiques (Cardinal, 1999, p. 339). Il en va de même de la complexe question des relations entre les communautés francophones minoritaires et le Québec, dans le contexte des débats constitutionnels. À cet égard, Marcel Martel a montré la tendance des associations francophones hors Québec à appuyer le gouvernement fédéral et sa conception d'un pays bilingue, à l'encontre du néonationalisme québécois (Martel, 1997 ; Wallot, 2002). Depuis les années 1990, les ponts ont commencé à se rétablir entre le Québec et les communautés franco-canadiennes et acadiennes. Mais là aussi, de nouvelles études historiques et contemporaines s'imposeraient (Harvey et Beaulieu, 2000 ; Harvey, 2000a). Il en va de même de l'étude du positionnement des communautés francophones minoritaires coincées entre deux majorités, le Québec français et le Canada anglais. La dualité linguistique est-elle compatible avec la dualité sociétale ? Peut-on maîtriser à la fois deux références culturelles différentes, voire souvent contradictoires ? Voilà le dilemme pour les communautés francophones minoritaires qui refusent la seule voie de l'égalité linguistique des individus.

Enfin, la question du pouvoir ne saurait être envisagée sans ses prolongements du côté du droit. Pour corriger ses erreurs historiques, le gouvernement fédéral a inclus l'article 23 dans la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, reconnaissant ainsi aux communautés francophones canadiennes minoritaires le droit de faire instruire leurs enfants en français aux niveaux primaire et secondaire et, qui plus est, dans des établissements d'enseignement gérés par eux et financés par des fonds publics, là où le nombre le justifie.

Au cours des années 1980, diverses lois ont été adoptées principalement au Nouveau-Brunswick et en Ontario dans la foulée des jugements de la Cour suprême, laquelle a interprété la Charte canadienne des droits et libertés dans un sens favorable au français. Ces jugements et ces lois ont ainsi accentué la tendance à la judiciarisation de la langue⁹. Du coup, le droit est devenu une discipline stratégique pour l'étude des communautés francophones. L'approche juridique qui préconise l'égalité linguistique du français et de l'anglais au Canada ne s'oppose pas pour autant, comme on aurait pu le craindre, à la quête d'autonomie institutionnelle à caractère communautaire valorisée par les études sociologiques. En cherchant à développer une interprétation généreuse des lois linguistiques, les juristes francophones considèrent que la Charte canadienne a l'obligation de protéger non seulement les individus qui parlent le français, mais également les supports institutionnels de cette langue (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994, p. 121). On peut néanmoins se demander si les effets politiques de la judiciarisation de la langue n'ont pas atteint leurs limites ; sans une base démilinguistique rétablie en faveur du français, l'obtention de droits linguistiques pourraient s'avérer sans objet dans l'avenir. Un essai publié récemment par Roger Bernard n'offre guère de perspectives optimistes à cet égard (1998).

Les études québécoises et les études sur les francophonies canadiennes minoritaires

Le développement d'un champ de recherche en sciences humaines reflète jusqu'à un certain point le contexte social dans lequel il évolue, même si les chercheurs se préoccupent de la nécessaire distance critique vis-à-vis de leur objet d'étude en s'appuyant sur diverses théories et méthodologies. Les chercheurs francophones du Canada n'ont pas échappé à cette réalité changeante au cours de la seconde moitié du xx^e siècle.

À l'origine, il existait un champ unifié d'études sur le Canada français, comprenant l'Acadie et même la Nouvelle-Angleterre. Sociologues, historiens et géographes avaient coutume de considérer le Canada français comme un tout, même si la majorité des recherches réalisées au cours des années 1950 et 1960 concernaient le Québec (Harvey, 2000b). Chez les littéraires, l'institutionnalisation de la « littérature québécoise », qui a succédé à l'ancienne appellation de « littérature canadienne-française » au milieu des années 1960, a rompu cette tradition et a ainsi rendues « orphelines » les littératures franco-

phones hors Québec. Un phénomène analogue a pu être observé du côté des historiens québécois, sous l'influence de l'École de Montréal ; mais cette rupture historiographique peut aussi s'expliquer par le déclin de l'histoire politique au profit de l'histoire économique et sociale au cours des années 1970-1990 et par l'émergence du champ d'études sur le Québec contemporain (depuis 1867), au détriment du régime français et du régime anglais. Cependant, d'autres disciplines ont poursuivi la tradition d'études sur le Canada français, comme en témoignent les travaux de l'anthropologue Marc-Adélar Tremblay et de l'ethnologue Jean-Claude Dupont sur la culture acadienne (Tremblay, 1971 ; Dupont, 1977), ceux des linguistes Claude Poirier, Gaston Dulong et Gaston Bergeron sur le parler populaire (1980) et ceux des géographes Dean Louder, Éric Waddell et Cécyle Trépanier sur l'Amérique française en général (1994). Parallèlement, on a pu noter un renouveau d'intérêt pour l'étude des Franco-Américains chez certains historiens québécois comme Yves Roby, Yves Frenette, Bruno Ramirez et Jacques Rouillard (Roby, 1990 ; Frenette, 2001 ; Ramirez, 1991 ; Rouillard, 1985). Il convient enfin de souligner la contribution du sociologue Fernand Dumont qui a rappelé que l'ancien Canada français s'est construit autour d'une *référence identitaire*¹⁰ (1997).

De façon générale, on peut néanmoins affirmer que peu d'historiens, de géographes, de littéraires ou de spécialistes québécois en sciences sociales ont fait des francophonies canadiennes minoritaires un champ de recherche privilégié depuis les années 1970. Il faut cependant rappeler que la CEFAN de l'Université Laval, au moyen de ses séminaires et de ses publications, a servi de lien entre les chercheurs québécois et les chercheurs francophones hors Québec. Il en va de même du congrès annuel de l'ACFAS qui accueille depuis un certain nombre d'années des chercheurs universitaires en provenance des autres provinces canadiennes. Mais s'agit-il de parallélisme ou de participation intégrée aux champs de recherche développés au Québec dans les sciences humaines et dans les études québécoises en particulier ? Faudrait-il parler des deux solitudes scientifiques francophones au Canada ? Il reste en tout cas beaucoup de travail à faire pour rétablir les ponts entre la communauté scientifique du Québec et celle des communautés francophones minoritaires.

Parmi les voies possibles d'un tel rapprochement, la liste ci-dessous se veut un ensemble de suggestions :

1. Repenser l'espace francophone en Amérique du Nord en y intégrant à la fois le Québec, les francophonies canadiennes minoritaires et les francophones des États-Unis en fonction de la problématique des réseaux et de la continentalisation des échanges.
2. Développer l'étude des relations historiques et contemporaines entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes au niveau de l'État et de la société civile.

3. Favoriser les analyses comparées autour d'objets de recherche communs ; par exemple, les jeunes.
4. Encourager des réflexions communes autour de questions théoriques ou méthodologiques telles que le pluralisme, le multilinguisme, la citoyenneté, l'identité, l'américanité, la mondialisation, la postmodernité...
5. Développer la recherche culturelle de part et d'autre en s'intéressant aux rapports entre les créateurs et leur public, et également au rôle de Montréal comme métropole culturelle du Québec et du Canada français.
6. Rajeunir les études sur la stratification sociale en établissant des comparaisons entre les contextes majoritaires et les contextes minoritaires.
7. Établir des comparaisons, sur le plan économique et social, entre les régions du Québec – plus particulièrement les régions périphériques – et les régions du Canada français et de l'Acadie, en particulier les régions frontalières avec le Québec.
8. Amorcer un vaste chantier de recherche sur les histoires régionales des communautés francophones et acadiennes, en s'inspirant du modèle des histoires régionales du Québec réalisées par l'INRS – Culture et Société, tout en l'adaptant au contexte minoritaire.

* * *

Au terme de cet essai sur la recherche concernant les communautés francophones minoritaires au Canada, on peut ainsi mesurer tout le chemin parcouru depuis les années 1970. Les assises institutionnelles de la recherche sont maintenant mieux assurées, même si elles demeurent fragiles en ce qui concerne le financement et le renouvellement d'un corps professoral vieillissant. Sur le plan épistémologique, le champ d'études sur les francophonies canadiennes minoritaires a franchi des étapes importantes vers la maturité par la réalisation de bilans critiques et l'amorce de débats théoriques. Son évolution n'a pas été sans liens, par ailleurs, avec les transformations générales qui ont eu des effets sur la société canadienne et les communautés francophones – y compris le Québec – depuis les années 1970. Les chercheurs qui s'intéressent à ce champ d'étude doivent relever de nouveaux défis. Outre la fragilisation constante des assises démolinguistiques des communautés francophones, qui a des répercussions sur la dynamique sociale des communautés, des questions déterminantes se posent pour l'avenir. Parmi celles-ci, l'identité francophone en milieu urbain, la transmission de la culture aux

nouvelles générations, la multiplicité des appartenances dans un contexte de complexité et l'avenir des petites sociétés et de la diversité culturelle dans un contexte de mondialisation ne sont pas les moindres.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN, Greg et Maurice BASQUE (2001), *De la survivance à l'effervescence : portrait historique et sociologique de la communauté acadienne et francophone de Saint-Jean*, Nouveau-Brunswick, Saint-Jean, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean, 299 p.

ALLAIRE, Gratien et Anne GILBERT (dir.) (1998), *Francophonies plurielles*, Sudbury, Institut franco-ontarien, 316 p.

BASQUE, Maurice, Isabelle McKEE-ALLAIN et al. (dir.) (2000), *L'Acadie au féminin. Un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, 345 p.

BERNARD, Roger (1990), *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, Livre I de *Vision d'avenir*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 198 p.

BERNARD, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 238 p.

BRETON, Raymond (1983), « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, p. 23-37.

CARDINAL, Linda (dir.) (1993), *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 182 p. Première partie : « Femmes, travail et éducation », p. 9-62.

CARDINAL, Linda (1999), « La vie politique et les francophones hors Québec », dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 325-342.

CARDINAL, Linda et Jean LAPOINTE (1990), « La sociologie des Francophones hors Québec : un parti-pris pour l'autonomie », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 22, n° 1, p. 48-60.

CARDINAL, Linda, Jean LAPOINTE et Joseph-Yvon THÉRIAULT (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Université d'Ottawa, CRCCF, 201 p.

CASTELLS, Manuel (1998), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 613 p.

CAZABON, Benoît (dir.) (1996), *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 283 p.

CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-CANADIENNES DE L'OUEST (CEFCO) (1982), *L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien*, 2^e colloque du CEFCO, Edmonton, Faculté Saint-Jean.

CENTRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE (CRCCF) (1975), *Colloque sur la situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, Ottawa, CRCCF et ACFAS, 279 p.

CENTRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE (CRCCF) (1977), *Archives et recherches régionales au Canada français*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 17 et 18 février 1977, Montréal, ACFAS et CRCCF, 169 p.

COTNAM, Jacques, Yves FRENETTE et Agnès WHITFIELD (dir.) (1995), *La francophonie ontarienne. Bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir, 364 p.

COUTURIER, Jacques-Paul et Phyllis E. LEBLANC (dir.) (1996), *Économie et société en Acadie, 1850-1950 : nouvelles études d'histoire acadienne*, Moncton, Éditions d'Acadie.

DAIGLE, Jean (dir.) (1993), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, 909 p. (1^{re} éd., 1980)

DENIS, Claude (1993), « Discours sociologiques et francophonie minoritaire au Canada : réflexions sur un espace paradoxal », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2 (automne), p. 285-300.

DENIS, Wilfrid B. (1993), « La sociologie dans l'Ouest canadien : théorie et pratiques », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2 (automne), p. 138-146.

DESDOUILTS, Anne-Marie et Laurier TURGEON (dir.) (1997), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 355 p.

DIONNE, René (dir.) (1983), *Quatre siècles d'identité canadienne : actes d'un colloque tenu au CRCCF de l'Université d'Ottawa, le 23 octobre 1981*, Montréal, Bellarmin, 176 p.

- DUMONT, Fernand (1993), *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 397 p.
- DUMONT, Fernand (1997), « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 419-467.
- DUPONT, Jean-Claude (1977), *Héritage d'Acadie*, Montréal, Leméac, 376 p.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE (1991-1992), *Dessein 2000*, Ottawa, FCFA, 3 vol. (Rapport).
- FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC (1977), *Les héritiers de Lord Durham*, Ottawa, FFHQ, 2 vol. (Rapport).
- FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC (1982), *Colloque national en économie : rapport et documents*, 7, 8, 9 mai 1982, [Ottawa], FFHQ.
- FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS (1990), *Vision d'avenir*, Ottawa, FJCF, 4 vol. (Rapport).
- FRENETTE, Yves (2001), *Les francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1524-2000*, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, 72 p.
- GILBERT, Anne (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir, 198 p.
- GRISÉ, Yolande (dir.) (1995), *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Actexpress », 283 p.
- HARVEY, Fernand (dir.) (1992), *Médias francophones hors Québec et identité. Analyses, essais et témoignages*, Québec, Éditions de l'IQRC, 356 p.
- HARVEY, Fernand (2000a), « Les minorités francophones : un intérêt retrouvé », dans Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 2001*, Montréal, Fides, p. 180-185.
- HARVEY, Fernand (2000b), « Les historiens canadiens-français et l'Acadie, 1859-1960 », dans Fernand HARVEY et Gérard BEAULIEU (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000. De la tradition à la modernité*, Sainte-Foy et Moncton, Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, p. 19-48.
- HARVEY, Fernand et Gérard BEAULIEU (dir.) (2000), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000. De la tradition à la modernité*, Sainte-Foy et Moncton, Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, 295 p.
- JAENEN, Cornelius (dir.) (1993), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- LAPOINTE, Jean et Joseph-Yvon THÉRIAULT (1984), *D'une question linguistique à un problème sociétal. Revue de la littérature sur la francophonie hors Québec*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 172 p.
- LEMIEUX, Vincent (2000), *À qui servent les réseaux sociaux ?*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, coll. « Diagnostic », 109 p.
- LOUDER, Dean, Cécyle TRÉPANIÉ et Éric WADDELL (1994), « La francophonie nord-américaine : mise en place et processus de diffusion géo-historique », dans Claude POIRIER (dir.) *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, PUL, p. 185-202.
- MARTEL, Marcel (1997), *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 203 p.
- PARÉ, François (1992), *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir.
- PARÉ, François (1999), « Vers un discours de l'irrémissible : les cultures francophones minoritaires au Canada », dans Joseph-Yvon THÉRIAULT (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 497-510.
- POIRIER, Claude (dir.) (1994), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, PUL, coll. « CEFAN », 489 p.
- POIRIER, Claude, Gaston DULONG et Gaston BERGERON (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 10 vol.
- RAMIREZ, Bruno (1991), *Par monts et par vaux : migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, Montréal, Boréal, 204 p.
- ROBY, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1830*, Québec, Septentrion, 434 p.
- ROUILLARD, Jacques (1985), *Ah les États ! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre*, Montréal, Boréal, 155 p.
- THÉRIAULT, Joseph-Yvon (dir.) (1999), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 578 p.
- TREMBLAY, Marc-Adélar (1971), *Famille et parenté en Acadie*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 160 p.
- VIGNEAULT, Robert (dir.) (1977), *Langue, littérature, culture au Canada français* (Conférences Georges P. Vanier 1977), Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers du CRCCF ».
- WALLOT, Jean-Pierre (dir.) (2002, à paraître), *Le débat qui n'a pas eu lieu : le rapport de la Commission Pepin-Robarts quelque vingt ans après. Actes du colloque du CRCCF tenu à l'Université d'Ottawa, les 16 et 17 mars 2001*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française et PUO.

NOTES

* Une version abrégée de ce texte est parue dans *L'année francophone internationale*, 2001.

1. Voir à ce sujet les études réalisées par Patrimoine Canada : <www.pch.gc.ca/pubs/pub-langoff.htm> ; et par le Commissariat aux langues officielles du Canada : <www.ocol-colo.gc.ca/7f.htm>.

2. Citons ici quelques rapports importants : *Les héritiers de Lord Durham*, 2 vol., Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1977 ; *Vision d'avenir*, 4 vol., Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990 ; *Dessein 2000*, 3 vol., Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne, 1991-1992.

3. L'Institut franco-ontarien a publié des ouvrages et des actes de colloque dans sa collection « Fleur-de-trille ». Du côté de l'Université de Moncton, le Centre d'études acadiennes compte quelque 42 titres publiés depuis 1970, principalement des guides et instruments de travail, alors que la Chaire d'études acadiennes a publié une vingtaine d'études depuis sa création en 1982 : <www.umoncton.ca/etudeacadiennes/chaire/publi.html>.

4. Un bilan analogue, quoique divergent sur certains aspects, a également été publié par Roger Bernard (1990), *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, Livre I de *Vision d'avenir*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 198 p.

5. Outre le bilan de Cardinal, Lapointe et Thériault et celui de Roger Bernard cités précédemment, mentionnons : Cotnam, Frenette et Whitfield (1995) ; Cazabon (1996, 1993) ; Grisé (1995) ; Allaire et Gilbert (1998).

6. Voir à ce sujet la liste des publications des chercheurs du Centre de recherche en éducation franco-ontarienne : <www.oise.utoronto.ca/crefo>.

7. Cette section de mon analyse s'inspire principalement de l'*État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec 1980-1990*, réalisé par Linda Cardinal, Jean Lapointe et Joseph-Yvon Thériault (1994), Ottawa, Université d'Ottawa, CRCCF, 201 p.

8. Voir à ce sujet la cartographie linguistique réalisée par Anne Gilbert et André Langlois, de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec la FCFA : <<http://langlois.geog.uottawa.ca/atlasfr>>. Voir aussi les cartes linguistiques réalisées par l'équipe de Dean Louder à l'Université Laval : <<http://www.fl.ulaval.ca/cefan/franco>>.

9. Pour l'Ontario : la loi de 1984 sur les tribunaux judiciaires reconnaît le statut de langue officielle au français ; les modifications à la Loi sur l'éducation en 1984 (droit à l'éducation en français) et en 1986 (financement aux écoles secondaires séparées), la loi 8 sur les services en français. Pour le Nouveau-Brunswick : la Loi sur les langues officielles de 1969 ; la loi 88 reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques dans la province en 1982. Pour plus de détails sur les récentes lois linguistiques et scolaires : Joseph-Yvon Thériault (1999), *Francophonies minoritaires au Canada...*, op. cit., p. 305-323 ; 401-495.

10. Fernand Dumont (1997), « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 419-467. Publié peu de temps avant la mort de l'auteur, cet article devait constituer le premier chapitre d'un ouvrage qui aurait constitué la suite de *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 397 p.